Image not found or type unknown

Bail precaire après bail commercial

Par **Babu**, le **30/01/2015** à **09:43**

Bonjour,
Je loue sous bail 3/6/9 un terrain avec hangar servant de dépôt à un entrepreneur de BTP. Ce dernier ne paie plus les loyers depuis 5 mois. Il ne pourra plus les régler. Puis je faire une rupture de contrat de bail et ensuite faire un bail précaire avec un autre locataire. En effet, je ne voudrais pas repartir sur un bail 3/6/9, car le terrain est concerné par le PLU de la commune et je voudrais m'en séparer si son statut est confirmé constructible.
Merci de m'orienter.Les relations sont restées cordiales avec le locataire actuel.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés